



L'école d'art idbl est une belle idée portée par Provence Alpes Agglo.

L'espace est un des atouts de l'école, ici l'atelier gravure, pour expérimenter les techniques artistiques fondamentales.

L'atelier infographie doté de postes individuels performants.

L'espace c'est aussi un territoire naturel parsemé d'œuvres.



Un bilan en cours d'installation au Bild, la galerie de l'école d'art idbl.



Céramique, avec ou sans tour...



Windows ou OS, l'environnement est multiple...



et l'horizon invite à l'exploration.



Le paysage dans son territoire est un axe important de la problématique artistique de l'école.



L'atelier photo-vidéo fait le pont entre argentique et numérique.



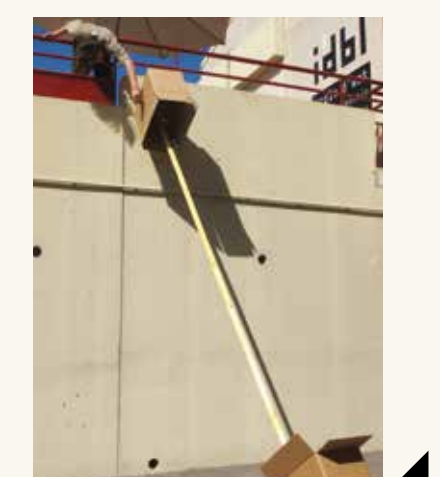
De Gutenberg aux plus récents logiciels : diversité des approches et des techniques en graphisme.



La place pour l'expérimentation est au cœur des processus d'apprentissage.



Les étudiant.es en phase d'accrochage à la suite d'un workshop.



L'atelier volume prend de la hauteur.



Sur les traces de nombreux artistes : Luc Moullet, Richard Nonas, herman de vries en montagne...



et dans le lit des rivières, en écho à Andy Goldworthy.

École d'art idbl intercommunale Digne-les-Bains CLASSE PRÉPARATOIRE PUBLIQUE AUX ÉCOLES SUPÉRIEURES D'ART

LA CLASSE PRÉPARATOIRE ET LES ÉCOLES SUPÉRIEURES D'ART

Les écoles supérieures d'art, d'arts appliqués et d'architecture recrutent leurs étudiants par un concours d'entrée très sélectif. Afin de garantir l'égalité des chances à tout individu à l'entrée de ces écoles, des classes préparatoires publiques ont été mises en place, dont l'agrément a été validé par le ministère de la Culture. La classe préparatoire de Digne-les-Bains fait partie de ce réseau de formations publiques.

Membre depuis 2008 de l'Association nationale des prépas publiques aux écoles supérieures d'art (www.appea.fr), la classe préparatoire de Digne-les-Bains partage une charte de qualité, des critères d'exigence et des objectifs de formation communs aux autres membres de l'association.

Une classe préparatoire publique vise à aider l'intégration à l'enseignement supérieur artistique, qui ouvre aux métiers de la création et de la culture : artiste plasticien, designer objet, designer graphique, illustrateur, vidéaste, photographe, mais aussi médiateur ou chargé.e des publics dans le secteur culturel, entrepreneur.e dans l'événementiel, régisseur.e en centre d'art, intervenant.e en arts plastiques... Les débouchés de ces études s'avèrent nombreux.

POURQUOI CHOISIR LA CLASSE PRÉPARATOIRE DE DIGNE-LES-BAINS ?

- UN PETIT EFFECTIF D'ÉLÈVES (pas plus de 20 étudiants) garantissant de meilleures conditions d'apprentissage et un accompagnement individualisé;
- DES ATELIERS TECHNIQUES (gravure, sculpture, design graphique, photo et vidéo, céramique) et une équipe de formateurs dédiés, eux-mêmes professionnels du milieu;
- UN TERRITOIRE RICHE en matière d'art contemporain et de structures culturelles d'exception, avec le CAIRN centre d'art, le géoparc UNESCO de Haute-Provence, le Musée Gassendi, la Maison Alexandra David Neel, le théâtre Duranc, le musée de préhistoire des gorges du Verdon...;
- UN PATRIMOINE NATUREL UNIQUE EN FRANCE: parc national du Mercantour et parcs naturels régionaux du Verdon et du Lubéron;
- DES PAYSAGES LIEUX DE CRÉATION pour des artistes internationalement reconnus: les Refuges d'art d'Andy Goldsworthy, les sculptures et interventions de Joan Fontcuberta, Richard Nonas, Till Roeskens, herman de vries...;
- DES RENCONTRES PRIVILÉGIÉES avec les écoles supérieures d'art régionales (visites et échanges pédagogiques avec les écoles d'Aix-en-Provence, Marseille, Toulon...);
- DES FRAIS DE SCOLARITÉ entre 250 € & 350 € / an;
- UNE QUALITÉ DE VIE

LES OBJECTIFS DE LA CLASSE PRÉPARATOIRE

- COMPRENDRE ET MAÎTRISER les enjeux techniques, formels et conceptuels des arts plastiques;
- FAVORISER L'ARTICULATION entre culture générale et pratiques artistiques;
- FAVORISER L'AUTONOMIE DE TRAVAIL et l'émergence d'un esprit critique;
- ORIENTER CHAQUE ÉTUDIANT.E vers des formations supérieures personnellement appropriées;
- CONSTITUER UN DOSSIER ARTISTIQUE personnel en vue des concours;
- FAVORISER DES COMPÉTENCES techniques et un discours argumenté en vue des épreuves et entretiens des concours;
- PRÉPARER AUX EXIGENCES d'une démarche artistique par le biais de workshops, visites d'expositions...

LE DÉROULEMENT DES ÉTUDES

Cette formation post-bac à temps plein (36h de cours hebdomadaires) se déroule sur une année scolaire entière et est structurée en 3 phases :
SEPTEMBRE-OCTOBRE
 Workshops immersifs et découverte des différentes pratiques d'ateliers.
NOVEMBRE-DÉCEMBRE
 Série de workshops thématiques pour approfondir des problématiques précises de création (volume, dessin dans l'espace, fabrique de l'image...). Aboutissement du commissariat d'exposition assuré par les étudiant.es.
JANVIER-MAI
 Vers un projet personnel : élaboration du dossier artistique selon une problématique personnelle de création, définie en concertation avec l'équipe enseignante.

DEUX BILANS avec l'équipe enseignante sont faits pour mesurer les avancements de chaque étudiant.e: 1^{er} bilan mi-octobre, 2^e bilan début décembre. Avant chaque bilan, des épreuves plastiques et théoriques sont organisées.
 UN EXAMEN BLANC a lieu mi-mars. L'étudiant.e présente son dossier personnel à un jury en situation de concours. Chaque atelier envoie aux étudiant.es ses appréciations écrites.

LES ENSEIGNEMENTS

- PÔLE IMAGE**
 DESSIN D'OBSERVATION ET ÉTUDE GRAPHIQUE : 1 cours hebdo. de 3 h
 DESSIN ET PEINTURE : 2 cours hebdo. de 3 h
 GRAVURE : 2 cours de 3 h tous les 15 jours
 ILLUSTRATION ET DESIGN GRAPHIQUE : 1 journée de 8h de cours tous les 15 jours
 PRATIQUE ET THÉORIE DE LA PHOTOGRAPHIE ET DE LA VIDÉO : 1 cours hebdo de 3 h
- PÔLE VOLUME/ESPACE**
 ATELIER VOLUME/ESPACE : 1 journée de 6h de cours par semaine
 CÉRAMIQUE ET MODELAGE : 1 workshop d'1 semaine, modélage en option le samedi
- PÔLE CULTURE GÉNÉRALE**
 HISTOIRE DE L'ART MODERNE ET CONTEMPORAIN : 5 h hebdo.
 ARGUMENTATION, VERBALISATION, ANALYSE : 1 cours hebdo. de 3 h
 SUIVI PERSONNALISÉ EN CULTURE GÉNÉRALE : 1 cours de 2h tous les 15 jours
 COMMISSARIAT D'EXPOSITION / ATELIER TRANSVERSAL : 1 cours hebdo. de 3 h
 ANGLAIS : 2 h tous les 15 jours au 2^e semestre
 ORIENTATION VERS LES FORMATIONS ARTISTIQUES SUPÉRIEURES : rendez-vous individuels à partir de fin janvier

LES + DE LA FORMATION !

EXPOSITIONS AU BILD

L'école idbl bénéficie d'un espace d'exposition professionnel, qui permet aux étudiant.es de mettre régulièrement leurs travaux en situation d'accrochage, mais aussi d'organiser une véritable exposition d'art contemporain, de décembre à février, à partir d'œuvres issues des collections de nos partenaires régionaux : Fonds régional d'art contemporain Provence-Alpes-Côte d'Azur, artothèques, musées...

ATELIER PRÉ-DOSSIERS

Les trois premiers jours des vacances de février sont consacrés à la mise en œuvre du dossier artistique personnel, encadré par plusieurs enseignants, qui sera demandé aux concours d'entrée des écoles supérieures d'art.

VOYAGES D'ÉTUDE

Visites d'expositions dans les centres d'art régionaux, visites d'écoles supérieures d'art, grands rendez-vous artistiques (Biennales de Lyon, Rencontres photographiques d'Arles...).

WORKSHOPS

Plusieurs fois par an, des plasticiens, graphistes, écrivains... sont invités à donner 2 à 3 jours d'atelier intensif de création, afin d'ouvrir de nouveaux champs d'expression.

CONFÉRENCES

En fonction des thématiques travaillées sur l'année, l'école invite des théoriciens, critiques ou historiens d'art à partager leurs recherches avec les étudiant.es et élèves de l'école.

CINÉMA

Un mardi soir par mois, les étudiant.es ont accès gratuitement à la programmation Art & Essai des Rencontres cinématographiques de Digne, qui promeuvent l'éducation à l'image et le cinéma indépendant.

SPECTACLES

Deux fois par an, danse, performance, théâtre... gratuit pour les étudiant.es, en partenariat avec la scène nationale Théâtre Duranc.

LES CONDITIONS D'ADMISSION

Être bachelier et âgé.e de 17 à 23 ans (sauf dérogation).

L'admission se fait sur présentation d'un dossier de productions plastiques et entretien avec un jury de sélection composé d'enseignants et de la direction d'idbl.

Le dossier de productions plastiques peut contenir tous types de réalisations : dessins, peintures, photographies, vidéos, bandes-dessinées, volumes, maquettes etc. et des reproductions photographiques pour des pièces volumineuses, fragiles ou éphémères (sculptures, installations, réalisation *in situ*...).

DATES CLÉS

RETRAIT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION (sur le site internet ou par courrier) : à partir de mi-janvier

PORTES OUVERTES DE LA CLASSE PRÉPARATOIRE mi-mars

1^{ÈRE} SESSION DE RECRUTEMENT

Date limite de dépôt des dossiers : fin avril - début mai
 Entretien sur dossier : fin mai

2^{ÈME} SESSION DE RECRUTEMENT

Date limite de dépôt des dossiers : début juin
 Entretien sur dossier : fin juin

LIVRET ÉTUDIANT

> disponible sur le site internet de l'école : www.idbl.fr
 > par courrier auprès de l'accueil

LES INFORMATIONS PRATIQUES

École d'art idbl intercommunale Digne-les-Bains
 24 av. de Saint-Véran, 04000 Digne-les-Bains
 Site www.idbl.fr
 Mail ecoleart@idbl.fr
 Tél. +33 (0)4 92 31 34 59

L'inscription à la classe préparatoire permet d'accéder à la sécurité sociale étudiante et aux systèmes de bourses d'État.
 > Voir auprès du CROUS Aix-Marseille.
 > Attention : l'octroi de la bourse ne dispense pas du versement des frais d'inscription.

FRAIS ANNUELS DE SCOLARITÉ

(à titre indicatif, peuvent être soumis à modification par le Conseil communautaire)
 ÉTUDIANT.ES DE PROVENCE-ALPES-AGGLO : 300 € (imposables), 250 € (non imposables)
 ÉTUDIANT.ES HORS PROVENCE-ALPES-AGGLO : 350 € (imposables), 300 € (non imposables)
 MATÉRIEL CONSOMMABLE : à la charge des étudiant.es (prévoir environ 500 €)
 FRAIS DE DOSSIER POUR POSTULER EN CLASSE PRÉPA. : 50 € (non remboursables)

CALENDRIER ET JOURS D'OUVERTURE

Début des cours : 1^{er} septembre
 Fin des cours : fin mai.
 Calendrier scolaire : Zone B (sauf vacances de février réduites à 10 jours)
 Cours de lundi au vendredi : 9h > 12h & 13h > 18h
 Mercredi & jeudi : cours supplémentaires de 18h > 20h

ACCUEIL OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI
 8h30 > 12h & 13h30 > 18h
 sauf le vendredi > 17h